**Aux: Administrateurs généraux, chefs d'Organismes (et employeurs distincts), présidents des Conseils fédéraux régionaux, chefs des ressources humaines**

Nous entamons clairement une nouvelle phase dans les efforts de notre pays pour lutter contre le nouveau coronavirus. Comme les données récentes montrent un aplatissement de la courbe des nouvelles d'infection COVID-19 dans plusieurs juridictions du Canada, les provinces et les territoires annoncent des plans pour assouplir les restrictions et relancer progressivement les économies.

Pour guider les plans de vos organisations en réponse à cet assouplissement des restrictions, le BDPRH, Santé Canda et Services publics et Approvisionnement Canada ont élaboré des orientations sous la forme d'un *Guide sur l'assouplissement des restrictions: Un guide à l'appui d'un assouplissement graduel, sécuritaire et durable des restrictions liées à la COVID-19 dans les lieux de travail fédéraux*. Celui-ci a bénéficié de contributions d'un échantillon représentatif de collègues sous-ministres et d'agents négociateurs par l'entremise du Conseil national mixte. Des extraits essentiels peuvent être consultés ici; pour votre commodité, je vous propose des liens vers les orientations du BDPRH, celles de SPAC, ainsi que la trousse d'outils sur la santé au travail de Santé Canada.

Les plans de vos organisations devront être conformes aux mêmes principes qui ont guidé notre réponse collective à la pandémie jusqu'à présent : adaptés en fonction des décisions prises par les autorités de santé publique, de l'orientation des provinces et des territoires, et de la situation locale en matière de santé publique; prioriser la santé physique et psychologique de nos employés; et maintenir la prestation des services et des programmes.

Alors que vous adaptez vos plans aux circonstances particulières de notre effectif diversifié, de vos lieux de travail, des besoins de vos partenaires et de vos intervenants, ainsi qu'à la nature de votre travail, je vous invite à continuer à faire participer les représentants des agents négociateurs à votre planification par l'entremise de vos tables respectives sur la santé et la sécurité au travail.

Cette situation sans précédent continuera de mettre au défi la fonction publique à tous les niveaux pendant un certain temps, et nous continuerons de saisir cette occasion unique de réfléchir à la forme que prendra notre travail à l'avenir. Par exemple, les employés à tous les niveaux pourront continuer de travailler de la maison, alors que nous maximisons la contribution de tous les membres de notre effectif grâce à de nouveaux outils de collaboration en matière de télétravail et à une présence accrue sur place.

Je tiens à vous remercier de vos efforts continus en vue d'une transition réussie et durable, plus récemment avec la participation de vos responsables de la planification désignés, afin d'assurer l'adoption d'une approche cohérente dans le cadre de cet important exercice de transition à l'échelle du gouvernement. L'heure est venue pour les leaders à tous les niveaux de briller.

Nancy Chahwan

Dirigeante principale des ressources humaines
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada / Gouvernement du Canada
Nancy.Chahwan@tbs-sct.gc.ca / Tél : 613-907-5126 / ATS : 613-957-9090